

Impôt sur le revenu—Loi

● (1540)

C'est un fait que le gouvernement va percevoir presque 37 milliards de dollars en impôts additionnels d'ici 1990. Il s'agit là de la plus forte augmentation de taxes jamais imposée aux travailleurs canadiens ordinaires, ceux-là même qui sont les moins en mesure de faire face à une autre charge fiscale. L'autre aspect de l'équation financière c'est que, par le biais de ce projet de loi, les riches s'enrichissent davantage et les grandes sociétés bénéficient de dégrèvements fiscaux encore plus intéressants.

Dans ses mesures budgétaires, par exemple, le ministre des Finances (M. Wilson), de concert avec le gouvernement conservateur, permettra aux sociétés pétrolières de toucher 8.4 milliards de dollars avant la fin de la décennie, soit 124 millions cette année jusqu'à plus de 2 milliards et demi en 1990. Ajoutons à cela l'exemption de la taxe sur les gains en capital dont il a été brièvement question il y a quelques instants, et l'on verra que, d'ici à 1990, ce cadeau atteindra la somme fabuleuse de 4.8 milliards consentis sans exiger la moindre garantie en retour.

D'après le député de Cardigan, cette somme sera réinvestie d'une façon ou d'une autre dans l'économie, et les moyennes et petites entreprises en profiteront. Or ce député sait, tout comme nos concitoyens, que cette affirmation n'est simplement pas fondée. Rien dans la mesure ne garantit que les gains en capital seront réinvestis au Canada, dans une entreprise canadienne, dans une localité canadienne. Le député de Cardigan et d'autres de ses collègues ont négligé de dire que rien n'empêche le particulier ou l'entreprise qui réalise des gains en capital de \$200,000, mettons, d'investir cette somme chez nos voisins du Sud en achetant par exemple un logement en copropriété en Floride, ou encore des œuvres d'art européennes. Si les bénéficiaires de gains en capital optent pour ce genre d'investissement et exportent ainsi nos capitaux, en quoi la circonscription du député de Cardigan dans la région de l'Atlantique, ou des circonscriptions de Colombie-Britannique ou encore de l'Ontario, ma province d'origine, en seront-elles avantagées?

Mais voici un autre détail intéressant que le gouvernement a négligé de signaler aux Canadiens à propos de l'exemption de la taxe sur les gains en capital, et c'est que 63 p. 100 des avantages prévus dans cette mesure législative ne bénéficient qu'à 4 p. 100 de la population. Pourtant, le gouvernement a l'audace de prétendre que cette disposition profitera à l'ensemble de la nation, à des milliers et des milliers de Canadiens. Monsieur le Président, les données statistiques révèlent que seuls 4 p. 100 de la population canadienne sont en réalité visés. On ne saurait être plus élitiste comme gouvernement.

Un calcul mental rapide et un bref examen de la situation révèlent que ce don aux sociétés pétrolières, ajouté aux exemptions de la taxe sur les gains en capital, dépasse 13 milliards de dollars dont on fait cadeau aux membres les mieux nantis de la société canadienne. Il n'est ainsi guère surprenant que ce gouvernement cherche à combler le déficit en augmentant les taxes de façon à recueillir plus de 37 milliards de dollars d'ici à la fin de la décennie. Onze milliards proviendront directement de la désindexation des exemptions personnelles d'impôt et de la suppression du crédit d'impôt de \$50 auquel avait droit tout Canadien célibataire. Voilà une initiative déplorable.

Lorsque d'une part, le gouvernement procède à une razzia fiscale et d'autre part, il accorde des encouragements fiscaux aux riches, monsieur le Président, je vous demande, et les Canadiens commencent à le demander au gouvernement, si cette équation financière est juste. Bien entendu, il est impossible de dire que c'est juste ou équitable, car en examinant les autres dispositions, on s'aperçoit très clairement de l'injustice de ces mesures fiscales et de cette nouvelle orientation que le gouvernement qualifie de relance économique.

Mon collègue l'a signalé tout à l'heure en montrant les divers taux d'imposition appliqués à divers secteurs de notre société. Les personnes touchant \$15,000 paieront d'ici à 1990 36 p. 100 de plus d'impôt. L'augmentation ne sera que de 15 p. 100 et de 4 p. 100 respectivement pour des revenus de \$30,000 et \$100,000. Enfin, pour les favorisés qui gagnent \$200,000 ou plus, l'augmentation se limitera à 2 p. 100. Est-ce juste, monsieur le Président? Est-il équitable que les gens gagnant plus de \$200,000 subissent une augmentation minuscule, alors que le chef de famille qui touche \$15,000 par année devra payer d'ici à 1990 36 p. 100 de plus d'impôt. Peut-on parler de justice? Les Canadiens vont-ils accepter cela sans rien dire? Je ne le crois pas.

Il ne faudrait également pas oublier la désindexation, du moins partielle, des allocations familiales qui a été adoptée hier, malgré le tollé que cela a soulevé d'un bout à l'autre du pays et les protestations des partis d'opposition à la Chambre des communes. D'ici à 1990, le gouvernement retire 400 millions de dollars aux familles dont les mères comptent maintenant sur ce chèque mensuel, car il s'agit d'un contrat social passé avec notre pays. Voyez à quel point nos vis-à-vis sont mesquins; ils sont disposés d'une part à donner 8.4 milliards de dollars aux sociétés pétrolières et d'autre part, à désindexer les allocations familiales. C'est vraiment une honte. Ils auraient pu ne verser que 8 milliards de dollars aux sociétés pétrolières et ne pas désindexer les allocations familiales.

Il y a également la désindexation des pensions de vieillesse que le gouvernement a proposée. Mon vis-à-vis est fâché, et je le serais également face à la vérité, monsieur le Président. Les ministériels demandent à nos personnes âgées de se contenter de moins. Le député de Cardigan a déclaré que nous devons réussir à maîtriser le déficit. Tout le monde souhaite que notre pays soit mieux administré. Ce que les Canadiens n'acceptent pas, c'est le fait que certains paient plus que leur part. Nos vis-à-vis demandent aux travailleurs, aux défavorisés et à la classe moyenne de combler la différence, plutôt que d'inviter leurs riches amis ou cousins, les entreprises et les multinationales bien nanties, à faire leur part également. Tous les Canadiens, qu'ils soient pauvres ou de la classe moyenne, sont disposés à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour favoriser l'économie canadienne. Par contre, ils ne peuvent comprendre qu'on leur demande de consentir des sacrifices plus importants que ceux des nantis de notre société. C'est tout à fait inacceptable.

Il y a également la disparition du Régime enregistré d'épargne-logement, un programme qui permettait aux familles, surtout les jeunes foyers, de mettre de côté quelques dollars chaque année, dans l'espoir d'acheter la maison de leur rêve. Eh bien, les conservateurs ont fait disparaître cette possibilité en prétextant que cet argent devait être réinvesti dans l'économie canadienne. Le gouvernement doit choisir. Il ne peut,